

# Mention : Métiers de la communication : chargé de communication

RNCP23952 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 320p, 320                                         |
| Code(s) ROME            | E1101, E1103, E1104, E1402                        |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Cergy-Pontoise

<http://www.u-cergy.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de la formation est de former des chargés de communication aux compétences polyvalentes afin de définir les stratégies de communication interne ou externe. Afin de spécifier et de développer les différents supports de communication (papiers et numériques). Et de mettre en place une communication locale de proximité.

Donner une cohérence entre les supports adéquats classiques (off line/on line) et en intégrant les nouveaux médias: réseaux sociaux, web participatif, vidéos interactives, sites de partages d'informations.

En conseil : aider à la gestion de crise, aider à la décision, gérer les relations sociales, le management d'une équipe et la relation avec les prestataires.

En développant l'action locale: mettre en œuvre et valoriser une action participative régionale et de proximité afin de favoriser des relations privilégiées avec la clientèle ou les usagers.

En relations presse : rédiger et diffuser des informations, mettre en œuvre des conférences et visites, participer à des interviews, tables rondes et reportages, répercuter l'information auprès du public, analyser la presse.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir une stratégie de communication en fonctions de contraintes.

- Mettre en place une communication décentralisée à l'écoute des attentes locales : administrés ou employés.
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication : traditionnelles et numériques
- Rédiger un cahier des charges pour un système d'information on-line et off-line.
- Gérer les relations avec les prestataires
- Mettre en œuvre les différents supports de communication, mesurer et évaluer le résultat.
- Rédiger du contenu pour le print et le web.
- Assurer une veille sur les réseaux numériques.
- Animer, fédérer une communauté web.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel est salarié dans le secteur privé, les collectivités territoriales, un organisme d'état ou une association.

Il travaille dans l'ensemble des secteurs économiques et dans l'ensemble des entreprises: PME/PMI, grande entreprise et groupe d'entreprises. Il peut être rattaché au service de la communication interne ou externe ou à la direction des ressources humaines

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de communication
- Community manager
- Gestionnaire de médias sociaux
- Rédacteur de contenu (Web et print)
- Webmaster éditorialiste

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 386 €                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 9 101                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 21 %                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 22 %                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U0X80 — Assistants de la communication<br>U0X90 — Cadres de la communication<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle                                                                                     |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23952/>